

1
(N^o 226.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Chrétien-Joseph-Edmond Offermann.

MESSIEURS,

Le sieur Chrétien-Joseph-Edmond Offermann, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Imgenbrouck (Prusse), le 1^{er} novembre 1812, d'un père prussien et d'une mère belge de naissance. Il habite la Belgique depuis vingt ans, y est entré au service militaire en 1830, et est aujourd'hui lieutenant au 7^e régiment d'infanterie en garnison à Anvers.

D'après les renseignements fournis par les autorités militaires, la conduite de cet officier a laissé dans le temps beaucoup à désirer tant sous le rapport du service que sous celui des mœurs, cependant de l'avis de ces autorités, les reproches que l'on peut lui faire ne sont pas assez graves pour lui refuser l'objet de sa demande.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
F. DU BUS, AÎNÉ.